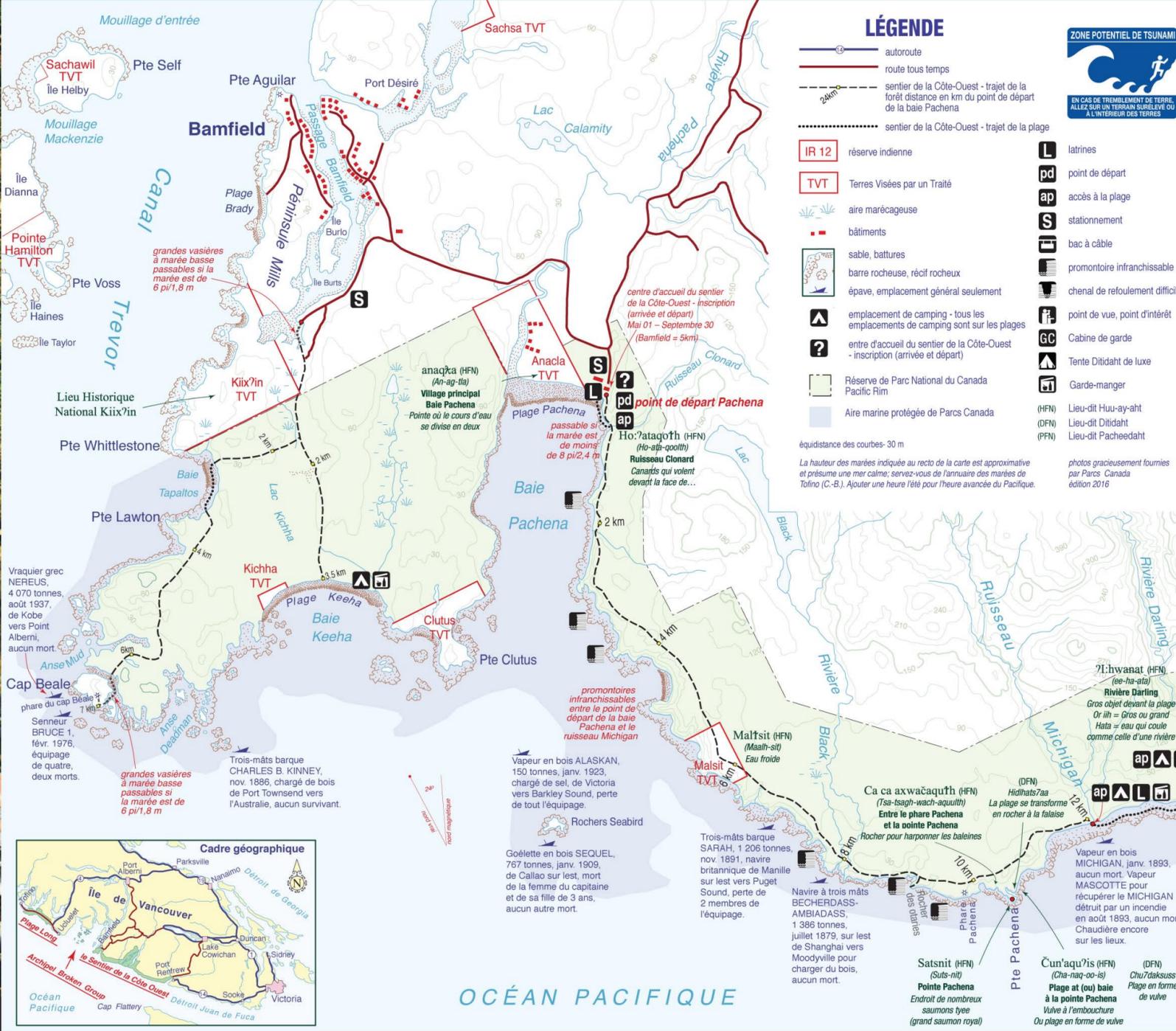


Carte du sentier de la Côte-Ouest

Bamfield à Port Renfrew, Île de Vancouver



Le sentier de la Côte-Ouest n'est recommandé qu'aux randonneurs expérimentés



L'histoire du sentier

Les Premières nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht ont toujours vécu sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Les Premières nations empruntaient des sentiers et des parcours de canot pour faire des échanges et se déplacer bien avant que les voiliers de l'étranger atteignent les côtes de cette région il y a plus de 200 ans. cours du 19e siècle, les marins commencèrent à exiger que le gouvernement en fasse davantage pour aider les marins le long de la côte. Le gouvernement érige donc le phare Pacheena, aménage des postes de patrouille et améliore la ligne télégraphique afin que le sentier assure le salut des naufragés et des sauveteurs.

La technologie s'améliore, le nombre de naufrages diminue et le sentier du salut est abandonné petit à petit. Il est intégré en 1973 à la réserve de parc national Pacific Rim qui vient d'être créé.

Aujourd'hui, les randonneurs qui empruntent le sentier de la Côte-Ouest viennent découvrir la forêt humide tempérée et la côte escarpée de l'île de Vancouver, admirer les vestiges du passé, suivre la trace des naufragés et apprécier la beauté des territoires où des Premières nation continuent de vivre.

Entre 1888 et 1890, le gouvernement construit une ligne télégraphique le long de la côte, les nouveaux phares de cap Beale et de Carmanah et les plus grandes collectivités. Mais cela ne suffit pas. Après le naufrage du Valencia et la perte de 133 vies en 1906, le public change le monde des Premières nations. Les échanges s'accroissent et de nombreux voiliers connurent une fin tragique dans ces eaux inconnues et dangereuses. Les marins nommèrent alors la côte « le cimetière du Pacifique ».



Image: John McCulloch/Parcs Canada/2016

Entre 1888 et 1890, le gouvernement construit une ligne télégraphique le long de la côte, les nouveaux phares de cap Beale et de Carmanah et les plus grandes collectivités. Mais cela ne suffit pas. Après le naufrage du Valencia et la perte de 133 vies en 1906, le public exige que le gouvernement en fasse davantage pour aider les marins le long de la côte. Le gouvernement érige donc le phare Pacheena, aménage des postes de patrouille et améliore la ligne télégraphique afin que le sentier assure le salut des naufragés et des sauveteurs.

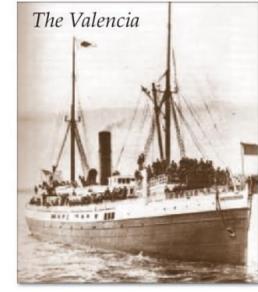
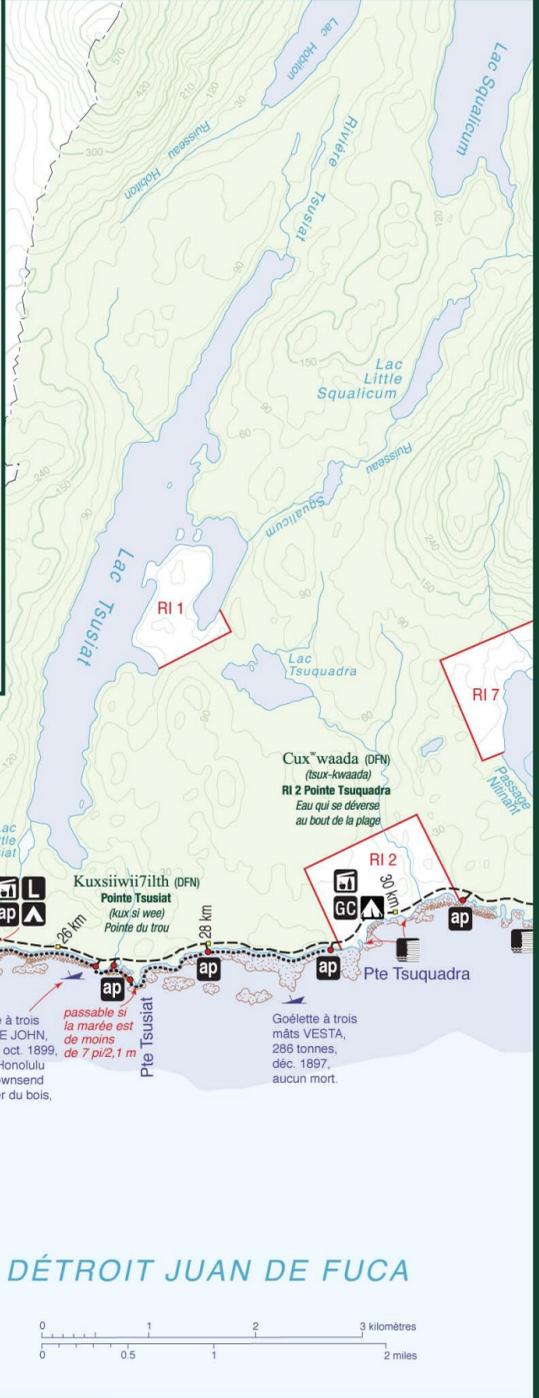


Image: Royal Canadian Mounted Police (2011)



Réserve de parc national Pacific Rim

SECTEUR DU SENTIER DE LA CÔTE-OUEST

Le sentier de la Côte-Ouest (SCO) est l'un des trois secteurs de la réserve de parc national Pacific Rim (RPNPR) administrés par Parcs Canada. RPNPR protège et met en valeur la forêt humide tempérée côtière, les eaux littorales et le patrimoine culturel de la côte ouest de l'île de Vancouver dans le cadre du réseau de parcs nationaux du Canada.

POLITIQUE ET MÉTHODES - SENTIER DE LA CÔTE-OUEST

Le SCO est ouvert du 1er mai au 30 septembre. Il est fermé du 1er octobre au 30 avril en raison des périodes prolongées de forte pluie, des vents forts, des hautes marées, des fortes vagues et de la diminution des heures de clarté. Le directeur du parc peut toutefois fermer le sentier en tout temps pour des questions de sécurité publique ou de préoccupations concernant l'environnement ou l'exploitation. La haute saison est en juillet et août. Planifiez votre voyage en mai, juin ou septembre pour éviter les foules.

Points d'entrée et de sortie : baie Pacheena, rivière Gordon et lac Nitinaht. Il est interdit d'entrer ou de sortir ailleurs, sauf si une évacuation est nécessaire.

Les services de traversier sont offerts pendant la saison de randonnée : rivière Gordon, passage Nitinaht et lac Nitinaht (des droits sont exigés).

Groupe maximum : 10 personnes

Les animaux de compagnie et les armes à feu sont interdits sur le SCO.

Tous les utilisateurs doivent obtenir un permis avant d'accéder au SCO (des droits sont exigés).

OPTIONS D'OBTENTION DE PERMIS

Réservations pour la rivière Gordon, la baie Pacheena ou Nitinaht :

En ligne : reservation.pc.gc.ca

Par téléphone : 1-877-737-3783 (Canada et É.-U.)
1-519-826-5391 (international)

Liste d'attente : Les randonneurs sans réservation peuvent s'inscrire sur la liste d'attente au début de sentier. Toutes les places peuvent être réservées durant toute la saison et les randonneurs sur la liste peuvent attendre plusieurs jours.

Communiquer avec un exploitant commercial : obtenez une liste d'exploitants de la réserve de parc national.

Pour obtenir des renseignements essentiels à la planification ou pour faire une réservation pour une école, un groupe sans but lucratif ou un exploitant commercial, communiquez avec :

Réserve de parc national Pacific Rim
2040 route Pacific Rim, Ucluelet (C.-B.) V0R 3A0
Téléphone : 250-726-3500 Télécopier : 250-726-3520
Courriel : pacrim.info@pc.gc.ca
Site Web : www.pc.gc.ca/pacificrim

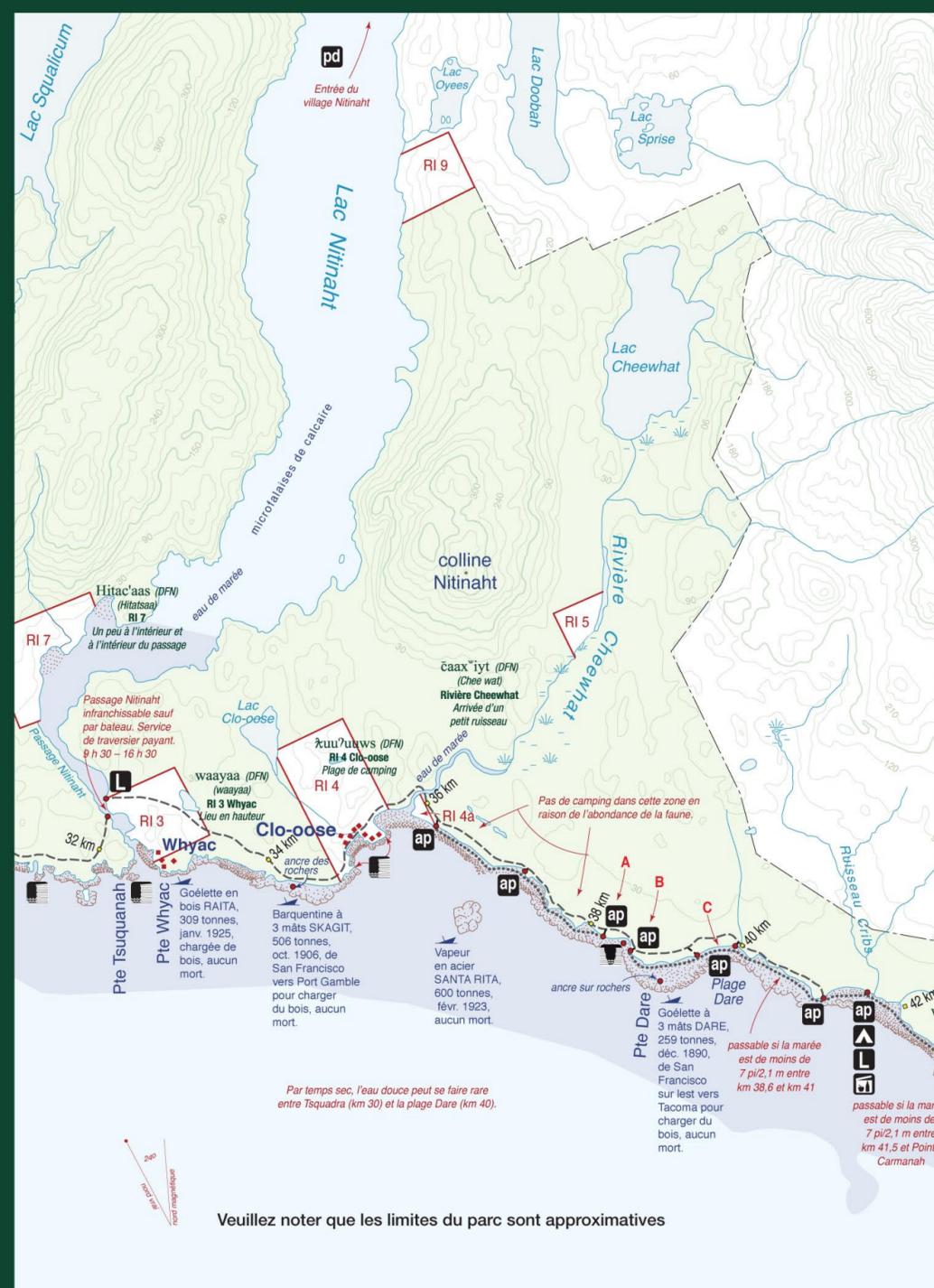
Parcs Canada : protéger et mettre en valeur le patrimoine du Canada – pour tout le monde – pour toujours.

Océan Pacifique

DÉTROIT JUAN DE FUCA



Veuillez noter que les limites du parc sont approximatives



PROTÉGER, METTRE EN VALEUR ET PRÉSERVER

La côte ouest de l'île de Vancouver fournit des ressources abondantes aux Premières nations Huu-ay-aht, Ditidaht et Pacheedaht et assure leur existence sociale, culturelle et économique. Ces trois Premières nations habitent en effet la région du sentier de la Côte-Ouest depuis des temps immémoriaux. Elles collaborent avec Parcs Canada pour illustrer la philosophie de « Hish uk tsa wak » (tout est un) et de « lisaak » (respect). Les gardes des Premières nations aident les visiteurs à s'imprégner de cette philosophie en leur présentant leur culture et leur histoire.

Parcs Canada et les gardiens des Premières Nations travaillent ensemble vers un but commun, soit protéger et mettre en valeur l'histoire naturelle et culturelle de la région. Nous avons besoin de votre aide pour l'atteindre. Un comportement respectueux de la part des randonneurs entraîne une expérience enrichissante et sans danger et contribue à la santé de l'écosystème afin que les générations actuelles et futures puissent en profiter.



ÉTIQUETTE DE L'ARRIÈRE-PAYS

- Respectez les autres randonneurs et protégez la qualité de leur expérience.
- Utilisez les latrines si possible. Si ce n'est pas possible, creusez un trou de 20 cm (7 po) de profondeur, à au moins 30 mètres (100 pi) des sources d'eau et du sentier, et enterrez les excréments. Débarrassez-vous de votre papier hygiénique dans les latrines ou rapportez-le. Rapportez les produits hygiéniques.
- Utilisez un réchaud et minimisez les feux de camp.
- Les petits feux de bois de grève sont autorisés sur la plage sous la ligne de marée haute; ils sont interdits dans la forêt.
- Campez sur la plage aux emplacements désignés : le milieu forestier est sensible aux dommages.
- Faites votre toilette et lavez votre vaisselle dans l'océan : ne contaminez jamais les sources d'eau douce.
- Vous devez rapporter tout ce que vous apportez (peau d'orange, emballages de nourriture, cordes de bâches, vêtements mouillés, etc.).
- Les réserves des Premières nations sont des propriétés privées : restez sur le sentier principal et obéissez à tous les panneaux.

En vertu de la Loi sur les parcs nationaux, il est interdit de ramasser, de déplacer ou d'endommager des ressources du patrimoine naturel ou culturel à l'intérieur d'un parc national (p. ex. faune et flore marine, coquillages, fossiles, artefacts, animaux, arbres et autres plantes).

SÉCURITÉ

Le sentier de la Côte-Ouest est pour les randonneurs qui :

- peuvent parcourir de grandes distances sur un terrain accidenté en transportant un sac lourd; et
- sont prêts à vivre une expérience en milieu sauvage et à respecter les principes de camping écologique dans l'arrière-pays.

Les personnes suivantes ne devraient pas envisager de faire la randonnée du sentier de la Côte-Ouest :

- les enfants de moins de 12 ans;
- les randonneurs qui ont peu d'expérience en excursions de plusieurs jours; et

- les randonneurs qui ont peu d'énergie ou qui ont des blessures récurrentes aux genoux, au dos ou aux chevilles.

Plus de 100 randonneurs sont évacués chaque saison en raison de blessures. Le nombre de blessures corporelles et de cas d'hypothermie augmente pendant les périodes humides et pluvieuses.

L'hypothermie est une baisse de la température centrale du corps qui peut entraîner la mort si on ne l'arrête pas. Les symptômes peuvent passer d'un trouble de l'élocution et d'un manque de coordination à des tremblements involontaires, à une perte de conscience, puis finalement à une insuffisance cardiaque. Assurez-vous que les membres de votre groupe sont au chaud et au sec et bien nourris.

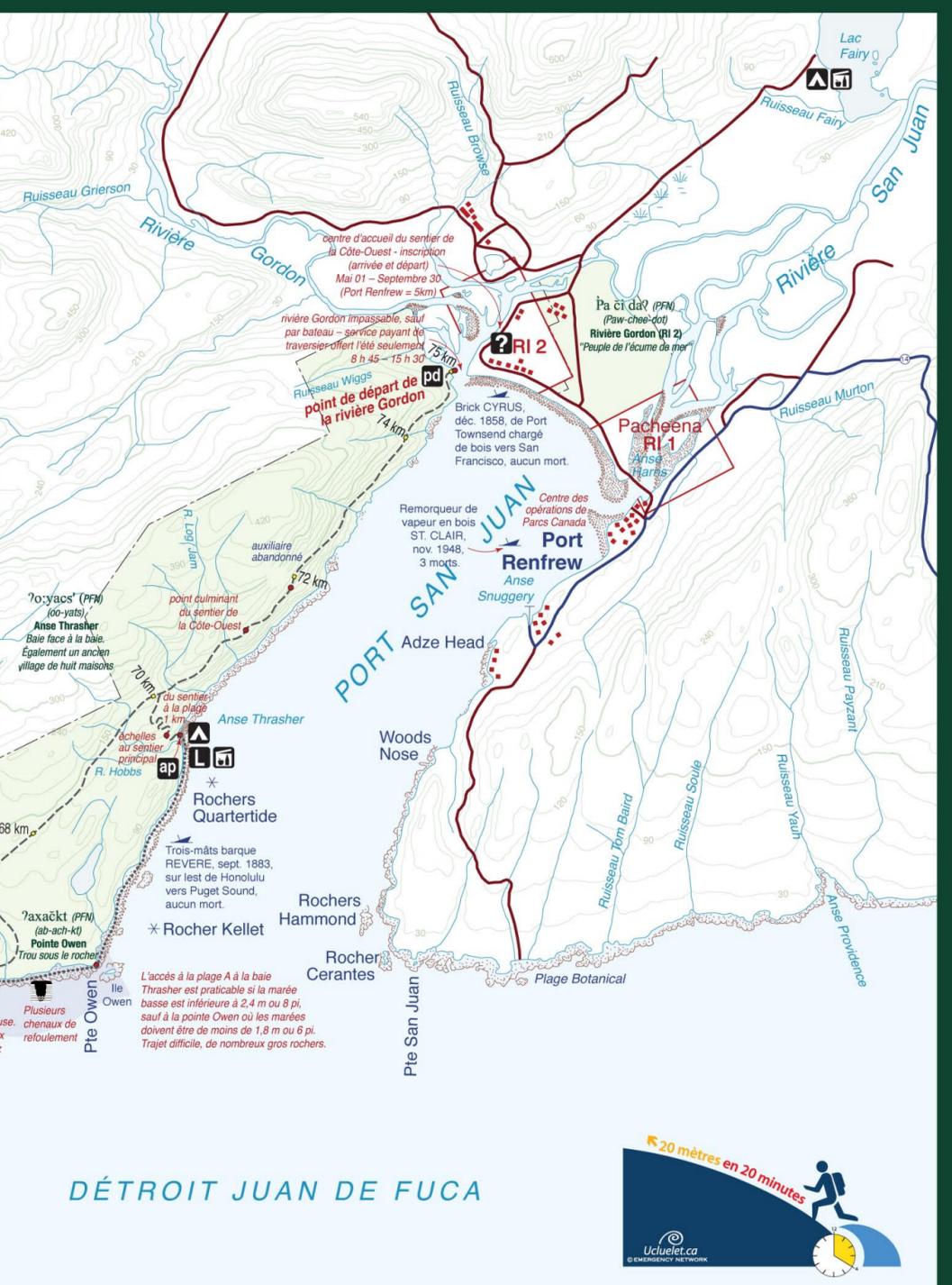
De nombreuses entorses, fractures et dislocations se produisent car on a glissé ou trébuché. Les blessures progressives aux chevilles et aux genoux sont également courantes et peuvent finir par empêcher les randonneurs de porter leur sac. Les facteurs suivants contribuent aux blessures : chaussures ou matériel inadéquat, **sac à dos trop lourd**, forme physique médiocre, manque d'expérience, mauvais jugement et mauvais temps.

En cas de blessure, consultez le formulaire de renseignements sur les évacuations qui accompagne le permis d'utilisation du SCO. Composez 1-250-726-3604 (contrôlé 24 heures par jour) ou envoyez un message écrit avec les détails suivants : l'endroit, l'âge, la date, l'heure, le nombre de personnes dans le groupe d'évacuation, ainsi que les détails sur l'accident et la blessure. Les points d'évacuation sont les suivants : anse Thrasher, baie Camper, anse Cullite, Walbran, station de phare Carmanah, passage Nitinaht, ruisseau Tsocowis et station de phare Pachena. Attendez dans un endroit visible. Des employés de Parcs Canada patrouillent le sentier en bateau. Soyez prêt à leur faire signe. Ne laissez jamais seule une personne blessée. Cela peut prendre plus de 24 heures pour obtenir de l'aide. Si vous êtes blessé et que vous choisissez de sortir à Nitinaht, sachez qu'il n'y a pas d'installations médicales au village de Nitinaht.

Il est interdit de ramasser et de consommer des bivalves (palourdes, moules, huîtres) de mai à octobre le long du sentier, à cause d'apparitions régulières d'empoisonnements marins paralysants qui peuvent entraîner une maladie grave ou la mort.

CONSEILS POUR UNE EXCURSION PLAISANTE ET SANS ACCIDENT :

- Rédigez un plan de voyage et donnez-le à une personne responsable (p. ex. un ami ou un membre de la famille). Le plan devrait indiquer votre lieu de destination, le nom des gens qui vous accompagnent et la date prévue de votre retour. Un permis de camping du SCO ne remplit pas cette fonction.
- Munissez-vous de matériel léger et de qualité et sachez l'utiliser avant de partir.
- Prenez votre temps : la durée moyenne de la randonnée est de 6 à 7 jours.
- Marchez à la vitesse du randonneur le plus lent de votre groupe.
- Arrêtez-vous lorsque vous êtes fatigué, s'il est tard ou s'il fait noir.
- Marchez avec un partenaire : évitez d'être seul.
- Faites comme si toutes les surfaces étaient glissantes.
- Maximum de deux personnes en même temps sur un pont, une échelle ou un bac à câble.
- Détachez toujours la ceinture de hanches de votre sac à dos lorsque vous traversez un cours d'eau. Attendez que le niveau du cours d'eau soit sûr avant de traverser.
- Étudiez la carte, les marées, les vagues et le temps avant de choisir votre trajet.
- Servez-vous des boîtes à l'épreuve des ours ou suspendez votre nourriture, vos déchets et vos articles de toilette selon le protocole de l'orientation des tentes. Ne cuisinez et ne mangez jamais dans votre tente ou à proximité de celle-ci.
- Conservez et laissez votre emplacement de camping et le sentier propres : les ours, les couguars, les loups et autres animaux sont attirés par les restes de nourriture et par les emballages.
- Si vous rencontrez un animal, restez calme et suivez les directives données lors de l'orientation.
- Recueillez votre eau potable en amont et purifiez-la, faites-la bouillir ou filtrez-la.
- Envisagez de quitter le sentier si on prévoit des périodes prolongées de pluie.
- Les tsunamis sont rares mais dangereux. Si vous sentez la terre trembler, allez immédiatement en terrain surélevé. Suivez les trajets d'évacuation en cas de tsunami.



DÉTROIT JUAN DE FUCA



Veillez noter que les limites du parc sont approximatives